

# Le compte 2015 dans le rouge

**Le compte 2015 accuse un déficit pour des raisons qui échappent en bonne partie à la majorité.**

**Qui donne un coup de gueule au SFP finances.**

● **Dominique LAMBRECHTS**

**L**e compte 2015, ce n'est plus un budget, c'est la vérité des chiffres, dans toute leur crudité. Il faut donc les assumer.

Pour la deuxième année, le compte floreffois présente un mali. 119,298 € en 2014 et 152 180 en 2015. La situation semble se dégrader.

La cause de cette déconvenue est double et, selon la majorité, elle échappe à la commune. « Ces résultats négatifs sont liés à des perceptions moindres que celles annoncées en matière d'IPP, souligne le directeur financier, Jean-Jacques Delvaux. Pour l'exercice 2014, il s'agissait de 543 632 euros et pour 2015, de 344 062 €. »

## **Bouffée d'oxygène**

Et Philippe Vautard, l'échevin des finances d'ajouter « Il convient aussi d'épingler une augmentation de transferts vers le CPAS, la zone de police et d'incendie. On se devra d'être vigilant. Lors de l'élaboration du budget 2016, nous avons prévu un mali de 283 000 €. On bénéficie donc d'une bouffée d'oxygène pour les modifications budgétaires qui interviendront en juin. »

L'échevin constate toutefois que le fonds de réserve à l'extraordinaire est de 197 349 € alors qu'il était nul en 2012.

Si le compte a été approuvé à



Philippe Vautard et le directeur financier ont présenté le compte communal 2015, en mali.

l'unanimité, le groupe Écolo a tenu à exprimer quelques craintes pour le futur. « Nous sommes amenés à constater une évolution négative et inquiétante pour le long terme. Nous savons qu'un élément important est l'irrégularité et la diminution de la rétrocession par le Fédéral de l'impôt des Personnes Physiques. Et nous savons aussi que l'effet du tax-shift se fera aussi sentir au niveau des finances communales. »

La majorité pourrait solliciter son aile MR afin que celle-ci demande au gouvernement fédéral d'améliorer le transfert aux communes de la part de l'impôt fédéral qui leur revient et d'appliquer la demande des instances européennes de réclamer à une

tard sur impôt de 800 millions d'euros.

Les mandataires Écolo sont donc inquiets de la manière dont progressivement les réserves financières communales se vident et ce n'est naturellement pas le budget 2016 qui va changer la trajectoire puisque les prévisions tablent sur un boni de 171 € (soit 2 centimes d'euro par habitant) en fin d'année. Nous constatons aussi une augmentation progressive de la charge de la dette (remboursement des emprunts et paiement des intérêts. »

## **Les rentrées contrôlées**

Suite à une remarque d'Albert Mabilie concernant certaines affaires de détournement d'argent dans un CPAS, à la commune de Gerpinnes et

à l'office wallon des déchets, le directeur financier a expliqué les mécanismes mis en place à Floreffe pour éviter de telles dérives.

Ainsi pour les recettes au guichet population, il est prévu un dépôt hebdomadaire sur un compte particulier, un historique papier et informatique des recettes/dépenses en espèces et par cartes bancaires et enfin une vérification de la concordance des mouvements financiers avec l'historique des mouvements.

Des contrôles réguliers sont aussi effectués pour la bibliothèque, l'accueil extrascolaire, les plaines de vacances. « Dans les écoles toutes les recettes sont facturées avec bulletins de virement. » ■